

Réf: Dossier N° 093850

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE MAM - SOMLA SARL » en abrégé « MAS »

Siège social Bingerville, Bingerville, Nanmoue Residentiel, Lot 810/811/812/813, Ilot 87

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/02/2022, et enregistrés au CEPICI le 07/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE MAM - SOMLA SARL » en abrégé « MAS »

Objet : Enseignement au préscolaire
Enseignement au primaire
Enseignement au collège

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Bingerville, Bingerville, Nanmoue Residentiel, Lot 810/811/812/813, Ilot 87

Dirigeant(s) : Mme TOTI EPSE KESSE ZEHEY DJEGBA MARIE VIVIANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02636 du 12/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20570/GTCA/RC/2022 du 12/05/2022

